FORMATION INTER ET INTRA-ENTREPRISE

Référent Santé & Sécurité au Travail

DURÉE	TARIF INTER-ENTREPRISES	TARIF INTRA-ENTREPRISE
5 jours (35 heures)	à partir de 2 000 euros HT	à partir de 1 500 euros HT

Objectifs de la formation

Être capable de mener à bien ses missions de « salarié compétent pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels », afin d'assister et de conseiller le chef d'établissement dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail.

Public concerné

Personnels d'établissements publics et privés, ou intervenants extérieurs.

Groupe de 1 à 12 personnes maximum conseillé.

Prérequis recommandé

Avoir validé l'autoformation en ligne gratuite « Bases en prévention des risques professionnels ».

Programme

1. **Connaître et appliquer la réglementation Santé & Sécurité au Travail (S&ST)**
2. **Connaître et développer la prévention des risques professionnels**
3. **Connaître et appliquer les missions du Référent Santé & Sécurité au Travail (RS&ST)**

Cadre réglementaire

Depuis le 1er juillet 2012, tout employeur doit désigner au moins un « salarié compétent pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels » (article L4644-1 du Code du travail).

- Article L4644-1 du Code du travail
- Circulaire du 9 novembre 2012
- Directive européenne du 12 juin 1989
- Loi du 2 août 2021

Techniques pédagogiques

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Étude de cas pratiques

Encadrement

Formateur titulaire de la qualification de « Formateur de Référents Santé & Sécurité au Travail ».

Validation de la formation

Attestation de fin de formation validant les compétences acquises durant la formation.

Contenu détaillé du programme

Le programme détaillé de la formation « Référent Santé & Sécurité au Travail » est disponible sur demande :

- Connaître et appliquer la réglementation Santé & Sécurité au Travail (S&ST)
- Connaître et développer la prévention des risques professionnels
- Connaître et appliquer les missions du Référent Santé & Sécurité au Travail (RS&ST)

Une question sur la formation ?

Contactez le centre 5C Prévention

07 69 69 54 08

contact@5cprevention.fr

www.5cprevention.fr